



EVALUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS AGRICOLES : LES RESULTATS INEDITS DU PROGRAMME AGRIBALYSE®

Mieux connaître les impacts environnementaux des produits agricoles qu'ils consomment est une demande d'un nombre de plus en plus important de consommateurs. La mise à disposition d'indicateurs environnementaux précis, partagés et fiables est aussi un besoin du monde agricole pour améliorer les performances agronomiques et tendre vers une meilleure performance environnementale. Or, en matière d'alimentation, le manque de références sur les productions agricoles est notable.

Dans ce contexte, l'ADEME rend publique AGRIBALYSE®, une base de données d'Inventaires de Cycle de Vie (ICV) pour les produits agricoles. Ces inventaires présentent un bilan détaillé des émissions de polluants et des ressources consommées pour un certain nombre de produits agricoles types.

Cette base a été présentée ce 1^{er} octobre, à l'ensemble des acteurs du secteur agricole et agro-alimentaire concernés afin d'échanger sur les méthodologies, les résultats obtenus. Les résultats sont à présent disponibles sur le site internet de l'ADEME.

AGRIBALYSE®, un outil d'évaluation environnementale, consensuel et harmonisé

AGRIBALYSE® a été conduit avec un double objectif : alimenter la base de données IMPACTS® de l'ADEME pour faciliter l'information environnementale et compléter les connaissances sur les impacts environnementaux des systèmes de production agricole en vue d'une amélioration des pratiques. Ce socle de connaissance permet notamment de mettre en œuvre des démarches de progrès pour le monde agricole. L'ambition d'Agribalyse n'est pas d'évaluer les impacts environnementaux de chaque exploitation agricole, mais bien d'étudier des « cas types » permettant de mettre en évidence les bénéfiques, en matière d'environnement, de certains modes de production. Afin de mobiliser toutes les compétences nécessaires à la réalisation d'une base de données publique et homogène d'Inventaires de Cycle de Vie (ICV) des produits agricoles français, l'ADEME s'est associée à 14 partenaires avec une expertise reconnue sur l'évaluation environnementale par l'analyse de Cycle de Vie (ACV) et sur les filières agricoles : l'INRA¹, l'Agroscope ART², le CIRAD³, l'ACTA⁴ et 10 instituts techniques. Le programme couvre à ce jour 25 produits végétaux et 14 produits animaux.

De premiers résultats très attendus par les professionnels

Après 4 ans de recherche, AGRIBALYSE® a permis d'élaborer un socle de connaissances important qui pourra servir de point de repère pour l'élaboration d'autres Inventaires de Cycle de Vie. Ce socle repose d'une part sur une base de données (BDD) contenant 137 ICV qui couvrent les principales productions agricoles françaises, et, d'autre part, sur un rapport méthodologique présentant l'ensemble des choix réalisés et garantissant la transparence des résultats.

Si les résultats obtenus nécessitent d'être approfondis, ils répondent à un premier enjeu majeur : fournir des références harmonisées, favoriser le dialogue au sein des filières, prioriser les actions.

¹ Institut national de la recherche agronomique

² Organisme de recherche Suisse

³ Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

⁴ Le réseau des instituts des filières animales et végétales

Pour Dominique Grasselly, ingénieur au CTIFL⁵, « AGRIBALYSE® présente le double avantage d'élaborer les premières références pour un éventuel affichage environnemental et d'accompagner l'amélioration des itinéraires de production. En participant activement à ce programme, le CTIFL compte poursuivre le travail, en lien avec les producteurs, sur d'autres productions ».

Fondé sur des bases méthodologiques solides, AGRIBALYSE® offre en outre une visibilité forte de ces ICV pour les produits agricoles français à l'échelon international.

L'ADEME met à disposition les résultats du programme AGRIBALYSE® sur son site:

- Les **fiches synthétiques** : elles présentent les résultats pour les principaux indicateurs d'impact, disponibles librement et ne nécessitent pas de logiciel ACV spécifique.
- Les **fichiers informatiques** de la base de données (processus agrégés et processus unitaire)
- **Un rapport méthodologique**
- **Un rapport « bilan et enseignements du programme »**

www.ademe.fr/agribalyse



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

⁵ Centre technique interprofessionnel fruits et légumes